

**Direction de la Voirie
et des Déplacements**
Service des canaux

ARRÊT DE LA NAVIGATION



AVIS À LA BATELLERIE n° 2026 - 99

CANAL SAINT-DENIS

Paris, le 31 juillet 2026

Abaissement significatif du plan d'eau dans le 6^{ème} bief

Entre l'écluse du pont de Flandre (n°1) et l'écluse de la Briche (n°7)

Le jeudi 13 août 2026

Dans le cadre de la préparation de travaux, le service des canaux procédera à un abaissement exceptionnel et très important du niveau d'eau du 6^{ème} bief à compter du jeudi 13 août à 8h00.

En conséquence, le stationnement des bateaux ainsi que la navigation dans le 6^{ème} bief seront interdits pendant toute la journée

Aucun bateau ne sera autorisé à s'amarrer dans le 6^{ème} bief durant la nuit du 12 au 13 août.

Il est également précisé que cette intervention entraînera une interruption de la navigation sur l'ensemble du canal Saint-Denis. En effet, les autres biefs seront également impactés par une baisse du plan d'eau. Bien que cette baisse demeure modérée (de l'ordre de 30 cm), le franchissement des écluses sera interdit pendant toute la journée du jeudi 13 août.

En revanche, les bateaux pourront rester amarrés dans les autres biefs du canal.

Le service des canaux présente ses excuses pour la gêne éventuelle qui pourrait être occasionnée aux usagers.

Patrick DUGUET

L'Ingénieur en Chef
Adjoint à la Cheffe du Service
Patrick DUGUET



**L'adjoint à la responsable
du service des canaux**

Date limite d'affichage : 14 août 2026

Conformément au Règlement Général de la Protection des Données, le destinataire bénéficie d'un droit individuel d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles qui le concernent. Vous pouvez pour cela vous adresser à patricia.rodrigues@paris.fr.